

LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES VÉCUE PAR LES FEMMES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

SUR LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

DE STATISTIQUE CANADA

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 « Contre la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance », l'Office des personnes handicapées du Québec s'est engagé à analyser la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes avec incapacité au Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* de Statistique Canada (ESEPP, 2018).

La violence entre partenaires intimes analysée comprend trois types de violence, soit :

- 1 la violence psychologique ou financière
- 2 la violence physique
- 3 la violence sexuelle



DANS L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE :

Près d'une femme avec incapacité sur six (16 %) a vécu de la violence de la part d'un partenaire intime, une proportion significativement **plus élevée que celle des femmes sans incapacité (11 %)**.



AU COURS DE LEUR VIE :



Plus de la moitié (51 %) des femmes avec incapacité ont vécu au moins un épisode de violence de la part d'un partenaire intime, une proportion plus élevée que celle des femmes sans incapacité (**35 %**).

Les femmes ayant une **incapacité cognitive**¹ (**66 %**), une **incapacité liée à la santé mentale** (**63 %**) ou une **incapacité physique**² (**48 %**) ont vécu de la violence de la part d'un partenaire intime dans une proportion **plus élevée que les femmes sans incapacité (35 %)**.



Parmi les femmes avec incapacité, les jeunes femmes (**15 à 34 ans**) rapportent avoir vécu de la violence de la part d'un partenaire intime en **proportion plus élevée que les femmes âgées (65 ans et plus), soit 60 % c. 32 %**.



Les femmes ayant une incapacité très grave ont vécu de la violence de la part d'un partenaire intime en proportion plus élevée que les femmes ayant une incapacité légère, soit **62 % c. 48 %**.

Parmi les femmes ayant vécu de la violence entre partenaires intimes, **les femmes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses** que celles sans incapacité à avoir vécu de la violence de la part de **trois partenaires ou plus (9 % c. 4,4 %)**.

1 Incapacité cognitive : comprend les incapacités liées à l'apprentissage, au développement et à la mémoire.

2 Incapacité physique : comprend les incapacités liées à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité et à la douleur.